

# ÉDUCATION RESTAURATION LA CGT NMCA OBTIENT DES AVANCÉES!

Notre syndicat se félicite que l'administration ait enfin répondu favorablement à nos revendications en faveur des agents de la Direction de l'Éducation et de la Restauration de la ville de Nice.



2 jours supplémentaires de grand ménage par an pour les agents de maternelle ;



1 heure supplémentaire par jour de grand ménage pour les agents de la restauration ;



Une compensation de 13,20 euros par jour travaillé pour les référentes des Accueils de Loisirs 100% ATSEM ;



Une compensation financière pour les agents ne bénéficiant pas des titres restaurants :



Le bénéfice des tarifs négociés par le COS pour les agents vacataires.

# LA CGT NMCA CONTINUE DE PORTER VOS REVENDICATIONS, À SAVOIR :

- Le remplacement systématique des absences et le renforcement du pool de remplaçants;
- Le recrutement d'agents titulaires sur l'ensemble des postes vacants;
- L'obtention d'une réelle reconnaissance de la pénibilité par l'attribution de 3 jours supplémentaires de sujétions;
- L'augmentation du régime indemnitaire afin de faire disparaître l'inégalité salariale entre les femmes et les hommes ;
- L'amélioration et l'harmonisation des informations à destination des agents;
- La subrogation des indemnités journalières pour les agents travaillant à moins de 28 heures en cas de congés de maladie.



SYNDICAT CGT NICE MÉTROPOLE CÔTE D'AZUR

33, AVENUE JEAN MÉDECIN 06000 NICE - TEL : 04.97.13.24.11

MAIL : SYNDICAT.CGT@VILLE-NICE.FR

SITE INTERNET : CGTNMCA.FR PAGE FACEBOOK : @CGTNMCA



# SUR LE TERRAIN POUR DÉFENDRE VOTRE SANTÉ, VOTRE SÉCURITÉ ET VOS CONDITIONS DE TRAVAIL

Nos équipes viennent régulièrement à votre rencontre sur les écoles.

Lors de ces visites, elles sont souvent amenées à constater des problèmes d'ordre bâtimentaire et des dysfonctionnements qui peuvent impacter votre santé, votre sécurité et vos conditions de travail.

Elles alertent alors, par mail ou par courriers, les interlocuteurs compétents. Ces nombreuses interventions de notre syndicat ont permis d'apporter des solutions à des problématiques qui, au quotidien, vous mettaient en difficulté. Pour exemples :

## ÉCOLE "SAINT ISIDORE"

- Parlophone hors service ;
- Sanitaires inaccessibles;
- Manque d'éclairage et mauvaises odeurs dans la salle de stockage du rez-de-chaussée.

# ÉCOLE "LA CAPELINE"

• Parlophone et visiophone défectueux.

# GROUPE SCOLAIRE "LES GENÊTS"

- Vestiaires de l'office trop exigus et non conformes à la règlementation;
- Réglage de la température de l'eau du lavabo inopérant;
- Cabinet d'aisance inadapté :
- Dégradation du sol;
- Rouille sur les tuyauteries.

#### **GROUPE SCOLAIRE "RISSO"**

- Absence du corps enseignant à l'ouverture ;
- Absence de chauffage.

#### ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE "GORBELLA"

- Dysfonctionnement de l'alarme ;
- Invasion de fourmis dans la structure.

#### **GROUPE SCOLAIRE "SAINT ROCH"**

- Porte du réfectoire défectueuse ;
- Équipement et environnement non adaptés ergonomiquement, au niveau de la plonge.

#### ÉCOLE "SAINT PHILIPPE"

- Coupures d'eau pendant les travaux engendrant des difficultés lors des grands ménages;
- Absence de carreaux de carrelage dans une classe élémentaire.

### **GROUPE SCOLAIRE "DU RAY"**

• Problèmes d'accès à la salle de pause.

# ÉCOLE MATERNELLE "LES MAGNOLIAS"

- Deux sanitaires et un lavabo bouchés ;
- Ruissellements d'eau le long des colonnes d'évacuation.

## ÉCOLE PRIMAIRE "THÉRÈSE ROMÉO"

• Problèmes d'accès à la salle de pause.

#### ÉCOLE MATERNELLE "PASTEUR"

• Absence du corps enseignant à l'ouverture.

# N'HÉSITEZ PAS À NOUS CONTACTER SI VOUS RENCONTREZ DES DIFFICULTÉS SUR VOTRE ÉCOLE



